

Propositions pour un plan national de formation

*La France doit répondre à la **grande coalition pour l'emploi IT** de la Commission européenne qui recense un besoin de 900 000 emplois à pourvoir d'ici 2015 en Europe. Il faut donner aux jeunes français, et notamment aux jeunes des quartiers populaires, la possibilité d'occuper ces emplois qui joueront un rôle moteur dans la prochaine phase de la révolution numérique : l'ère du numérique industriel.*

Dans le cadre de la valorisation du Contrat d'étude prospective (CEP) de la filière numérique qui a mis en évidence plus de **36 000 créations d'emplois nets à horizon 2018**, du débat en cours sur la réforme de la formation professionnelle et l'apprentissage, Syntec Numérique formule ses propositions à l'attention du Gouvernement afin de développer un « plan ambitieux national de formation aux métiers et emplois du numérique », tout en insistant sur le renforcement et la simplification des dispositifs d'alternance (apprentissage et professionnalisation).

Dans sa feuille de route de février 2013, le Gouvernement avait demandé à Syntec Numérique d'être à l'initiative **de cette étude prospective (CEP)** sur les besoins en compétences et en recrutement de la filière numérique, qui a été réalisée avec les partenaires sociaux et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Pour Syntec Numérique, le plan de formation résultant de ces constats, doit relever plusieurs défis :

- Innover en matière de formation pour et par le numérique, afin d'accélérer la diffusion des compétences du numérique dès le plus jeune âge,
- Donner aux jeunes la possibilité d'occuper les emplois qui joueront un rôle moteur dans l'ère du numérique industriel, en obtenant des diplômes leur permettant d'accéder à un emploi dès la sortie de l'enseignement supérieur,
- Adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins d'un secteur en croissance et en constante évolution technologique tout en étant créateur d'emplois nets sur une longue période, dans les entreprises qui « font » le numérique et celles qui en profitent pour se développer ou se transformer,
- Repenser notre système de formation, d'acquisition et de certifications de compétences, pour fluidifier le marché du travail en rapprochant l'offre de formation aux besoins de l'économie.

Le plan proposé par Syntec Numérique porte sur chacune des situations ou étapes de la vie :

- la formation initiale : de la maternelle au lycée,
- la formation octroyant un diplôme de bac +2 au doctorat,
- la formation de « rattrapage » à destination des décrocheurs,
- la formation professionnelle pour les personnes en activité,
- la formation professionnelle pour celles en recherche d'emploi.

1. Formation initiale : sensibiliser depuis le primaire aux compétences et usages du numérique

L'ouverture précoce aux grands concepts de la science et technique informatique est essentielle. Elle donne des clés aux élèves pour comprendre le monde qui les entoure et leur permettra plus tard de devenir acteur de ce monde et non de simples consommateurs du numérique.

Il n'est plus temps de former aux seuls outils techniques du numérique. Aujourd'hui, pratiquement tous, nous les utilisons. Plus important, c'est d'apprendre à utiliser le numérique dans tous les domaines de la vie pour étendre ses compétences et ses capacités, donc d'acquérir une culture numérique, de l'initiation au code, à la compréhension de la logique des *computer sciences*, en passant par l'acquisition de compétences en traitement des données et par l'aptitude au travail collaboratif. À l'École, il est important de montrer les liens qui unissent les concepts de l'informatique et ceux enseignés dans les autres disciplines, ainsi que ceux qui les unissent aux objets familiers du quotidien.

Pour ouvrir toutes les perspectives aux enfants dans leur futur et éviter les désaffections constatées actuellement pour les filières scientifiques et techniques, Syntec Numérique insiste sur cette sensibilisation au numérique dès les plus jeunes âges à l'école. Les pédagogues du monde de l'Education Nationale pourront définir et organiser en fonction des autres programmes et matières, comment mettre en œuvre cette démarche. A noter que de nombreuses expérimentations faites dans d'autres pays pourront les aider dans leurs travaux.

• **Proposition n°1** : Initiation au numérique à l'école, aux notions d'information et d'algorithme (à définir par les responsables pédagogiques de l'Education Nationale)

• **Proposition n°2** : Portfolio numérique (dans le secondaire)
Valorisation de l'acquis des compétences tout au long de la scolarité du secondaire avec un portfolio regroupant activités, créations, enseignements numériques, comptant pour contrôle continu au Bac (essentiel pour la reconnaissance pour les enfants, les parents et les professeurs)

• **Proposition n°3** : généralisation de l'ISN à toutes les filières.

2. La formation octroyant un diplôme de bac + 2 au doctorat

Syntec Numérique est engagé dans de nombreuses actions pour renforcer l'attractivité des formations dans le numérique avec notamment :

- L'association Pascaline pour inciter les jeunes à aller vers les écoles d'ingénieurs.
- Des travaux pour faire évoluer les programmes par rapport aux besoins des entreprises et aux évolutions des technologies et qu'il conviendra d'étendre aux universités, IUT.....
- Le programme JEM'NUM (forum entre les entreprises du numérique et les étudiants des universités).
- Femmes du Numérique pour encourager les jeunes filles à se diriger vers ces filières,
- La campagne S'Nums à destination des enfants en 3^{ème} et seconde pour leur donner la curiosité de découvrir tous les emplois du secteur.

Il est important de mettre en place des actions immédiates dans les métiers de développeur, de conception de sites internet, des « SMAC » (Social – Mobility – Analytics – Cloud) dans lesquels de nombreux postes vacants restent à pourvoir (confère CEP).

Syntec Numérique propose que soit lancée une initiative nationale mettant en valeur **l'effort d'excellence des développeurs en France afin de faire émerger la "French Touch" du développement** comme ce fut le cas pour les designers du web. (exemple de l'initiative US de la silicon valley code.org). Cet effort doit être partagé par tous, en tant que cause nationale, et ainsi donner la possibilité de développer compétences et connaissances en matière de développement.

- **Proposition n°4** : mettre en valeur « la French Touch » du développement et du design via une initiative nationale de valorisation de l'effort d'excellence des compétences techniques du développement et des formations, ouverte à tous le monde, quel que soit son niveau technologique et informatique et sa formation professionnelle.
- **Proposition n°5** : augmenter l'offre de formation des écoles de type Epita, Paris Tech, Polytech (nombre de places dans les écoles existantes et nouvelles écoles)

3. La formation de « rattrapage » à destination des décrocheurs

Syntec Numérique souhaite qu'un soutien fort soit apporté au développement d'écoles du type **Web @cademie, Simplon, Ecole de la découverte...**, afin d'accroître leurs possibilités de prendre en charge plus d'étudiants.

- **Proposition n°6** : Un engagement des entreprises pour proposer davantage de stages et contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation) pour les étudiants de ces écoles.
Dans ce cadre, Syntec Numérique proposera la mise en ligne des CV des étudiants afin de permettre de les croiser avec les offres de stages et/ou d'emplois des entreprises adhérentes.
Il pourra par ailleurs être envisagé la création d'un label qualité à destination de ces écoles, l'un des critères de labellisation pouvant par exemple être l'inscription des cursus dispensés par ce type d'école au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- **Proposition n°7** : La réforme actuelle devra permettre de flécher des fonds collectés dans le cadre de la taxe d'apprentissage vers ces écoles et associations.
Dans ce cadre et avec les prérogatives accrues des régions en matière de formation professionnelle, une attention toute particulière devra être portée sur les besoins en recrutement et compétences des entreprises en fonction des différents bassins d'emploi. Syntec Numérique pourra être le relais privilégié des régions vers les entreprises.

4. La formation professionnelle pour ceux en activité,

Afin de permettre aux collaborateurs d'actualiser tout au long de leur carrière leurs compétences, Syntec Numérique suggère les structures de formation initiale (Ecoles d'ingénieurs et universités) développent leur activité en formation continue et facilitent l'accès à ces cursus aux salariés déjà en poste. Par ailleurs, le développement de l'e-learning (dont les MOOC) doit pouvoir être mobilisé dans ce sens.

Pour ce faire, le cadre législatif doit permettre l'expérimentation de ce type de cursus, créant le droit pour tout salarié, tous les 5 ans (par exemple) d'actualiser ses compétences et maintenir son niveau de diplôme.

Dans ce cadre, il peut être possible de réfléchir à une évolution du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

A partir de ce cadre législatif, ce sera ensuite aux partenaires sociaux de la Branche d'entamer un dialogue afin d'identifier les moyens financiers que son OPCA (le FAFIEC) pourra mobiliser.

- **Proposition n° 8 :** lancement sous forme d'expérimentation d'un dispositif de "formation initiale continuée" dans le cadre de la Loi sur la réforme de la formation professionnelle, s'appuyant par exemple sur le Compte personnel de formation (CPF) figurant dans l'ANI formation du 14 décembre 2014 et repris dans le projet de loi sur la formation professionnelle et la démocratie sociale.

Le CPF est appelé à remplacer le DIF à partir de 2015.

- **Proposition n° 9 :** favoriser et encourager le développement des nouvelles modalités pédagogiques de formation professionnelle, que ce soit au sein des entreprises qui investissent dans des plateformes de formation dites « Learning Management Services » (LMS), ou au sein des organismes de formation (e-learning, classes virtuelles, blended learning, serious games...).

5. La formation professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi.

De manière générale, certains secteurs détruisent de l'emploi alors que le secteur du numérique est créateur net.

Il conviendrait donc de mieux informer les demandeurs d'emplois sur les formations aux métiers du numérique et de leur proposer des dispositifs de reconversion.

- **Proposition n° 10 :** déployer et généraliser en régions, et en lien avec les prescripteurs (Pôle Emploi, APEC), le dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) sur lequel nous avons positionné le FAFIEC en tant que financeur en 2013, et qui permet de développer la formation des demandeurs d'emploi au titre de la réinsertion / reconversion professionnelle autour des métiers du numérique (exemple : l'expérimentation Pen Breizh).